



# RUEIL ATHLETIC CLUB

CLUB OMNISPORTS

S. A. G. N 7.873

Agréé Jeunesse et Sports

Chères Adhérentes, chers Adhérents ,

Depuis le 13 mars nous n'avons plus accès aux installations sportives afin de respecter les consignes imposées par le gouvernement dans le cadre de l'épidémie du COVID-19.

Je sais qu'il est difficile pour vous tous de ne plus pouvoir pratiquer votre sport, de ne plus partager votre passion et tous les moments de convivialité qui y sont liés.

Les fédérations sportives ont, dans un premier temps, suspendu les compétitions pour, finalement, arrêter définitivement la saison 2019/2020, seule réponse possible à la pandémie qui touche le monde entier.

Je comprends la frustration engendrée, néanmoins, cette mesure drastique est vitale et doit être respectée si nous voulons reprendre nos activités dans les meilleures conditions possibles pour la santé de tous.

Nous sommes confrontés à une situation inédite qui affecte le sport, les pratiquants mais également les bénévoles qui œuvrent pour que vous puissiez pratiquer votre sport.

Concernant les cotisations, nos différents règlements intérieurs ne prévoient pas leur remboursement dans le cas présent.

La cotisation versée au RAC, ne correspond pas à un achat (ou à des arrhes versés) de prestations de service, mais à une participation à la pratique d'un sport. Elle participe pour partie aux frais engendrés par l'activité. Le RAC est avant tout une association sans but lucratif qui ne délivre pas de prestation mais un accompagnement à la pratique de votre sport.

Dans ces moments difficiles pour tout le monde, il est certain que nous n'atteindrons pas cette année le niveau de subvention des autres années, ni le niveau de mécénat habituel. Comme responsables de l'association, nous nous devons d'être vigilants pour sa pérennité.

Le déconfinement débute ce lundi 11 mai, mais le danger est toujours présent. C'est la raison pour laquelle chaque citoyen doit continuer à appliquer les gestes barrières et éviter les regroupements. Les directives nationales n'autorisent pas la pratique des sports dans les lieux fermés et ceux générant les contacts. Il n'est donc pas question de reprise de nos activités pour le moment.

La municipalité, qui met les installations à la disposition des clubs, est garante du bien être des rueillois. C'est elle qui prendra la décision d'ouvrir les installations, si elle estime que toutes les conditions de sécurité sont réunies pour accueillir les pratiquants.

Aujourd'hui nous ne pouvons pas prédire l'avenir et connaître la date exacte de réouverture mais les bureaux de sections s'attellent d'ores et déjà à préparer la saison prochaine en espérant vous retrouver rapidement sur nos stades et dans nos gymnases.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Prenez soin de vous et de vos proches

Hélène HELOÏSE

Présidente Générale